

face aux besoins du trésor; en un mot, il fallait tous les intérêts une haute protection sous peine de banqueroute et de ruine nationale.

C'est, en effet, la politique qui fut inaugurée, et qui nécessitait le rappel du traité, parce que la porte ouverte du côté du Canada eût livré passage à la concurrence anglaise, libre ici, mais que l'on voulait exclure des Etats-Unis, parce qu'il était impossible de la soutenir. La vie et la main-d'œuvre y étaient trop chères pour lutter contre le bon marché fabuleux de l'Europe.

Telle est la véritable raison de l'abrogation du traité de 1854. Il est trop tard aujourd'hui pour qu'il soit utile ou permis de le cacher. Il serait également inutile de ne pas reconnaître que les mêmes causes existent encore, mais dans un degré moindre.

Les Américains paient leur dette au taux de \$100,000,000 par année; ils en réduiront l'intérêt, et dégrèvent leur industrie, en réduisant les taxes intérieures et extérieures. La session actuelle du Congrès ne se passera pas sans amener une nouvelle réduction des taxes.

Cependant, il est incontestable que les exigences du trésor sont encore beaucoup trop grandes pour permettre un abaissement considérable du tarif, et à moins que le Canada soit disposé à faire quelque sacrifice raisonnable pour s'assurer des bénéfices du marché américain, il est inutile de négocier. Les négociations n'arriveront à rien autre chose qu'à un échange de compliments et de vœux stériles.

2. Le libre échange avec les Etats-Unis devient pour le Canada une nécessité de premier ordre. Le grand commerce ne le sent peut-être pas; mais l'industriel et le cultivateur eux, le savent bien, et le constatent douloureusement, en face de leur gêne et des hypothèques qui grèvent leur propriété. La population des campagnes le comprend, elle, qui émigre par milliers et qui gagne les districts manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre.

Les choses ne pourront pas aller longtemps encore ainsi, et le jour n'est pas éloigné où une réforme sera réclamée avec une instance qui ne permettra pas de réplique.

Dans notre opinion donc, un traité de réciprocité commerciale avec les Etats-Unis, n'est possible qu'à une condition:—uniformité des tarifs américain et canadien.

Cette solution par un traité qui liera les deux pays pour une période déterminée, obvierait à l'objection politique faite à l'union douanière, à savoir qu'elle donnerait le contrôle de notre politique financière aux Américains. Le Canada et les Etats-Unis auraient voix égale, et c'est de leur entente seule que pourrait naître un résultat. En sorte que la domination de l'un sur l'autre n'aurait aucune raison ou possibilité d'exister.

Nous croyons que le pays est prêt à accepter et qu'il exigera bientôt même un traité de réciprocité complète appuyé sur cette base.

1. Les Etats Unis sont disposés à accéder;
2. Le Canada en a un besoin absolu.

Dans ces circonstances, il semble que la tâche est facile et que la délégation canadienne a une chose bien simple à faire:—c'est de repousser l'union douanière pure et simple suivant ses instructions et de proposer

UN TRAITÉ DE RÉCIPROCITÉ COMPLÈTE BASÉ SUR L'UNIFORMITÉ DES TARIFS.

Cette solution offre tous les avantages sans aucun des inconvénients de l'union douanière et de l'annexion.

Pour notre part nous nous y rallions complètement.

A NOS ABONNÉS.

Nous devons une reconnaissance particulière à nos abonnés de la campagne pour la promptitude avec laquelle ils ont répondu à notre récente circulaire. En moins de deux semaines deux cent cinquante d'entre eux nous ont transmis le prix de leur abonnement avec les souhaits et les encouragements les plus flatteurs.

Nous croyons devoir citer une de ces lettres, parmi le grand nombre que nous avons reçues, de toutes les parties de la province.

Sorel, 26 janvier 1872.

M. L. E. MORIN, ECR., Montréal.

MONSIEUR,—Je vous envoie sous ce pli \$2.00 prix de mon abonnement au *Négociant Canadien* pour l'année finissant le 12 octobre '72 suivant compte fourni. Je répondrai de tout cœur à votre demande de prouver vos intérêts au journal, que je considère une œuvre patriotique et éminemment utile..... Votre journal est le meilleur almanach commercial qu'il y ait dans le pays. Il est de beaucoup supérieur aux journaux anglais et il peut certes rivaliser avec les meilleurs publications des Etats-Unis, eu égard aux circonstances.

Le talent dont la Providence a favorisé M. Morin et le bon usage qu'il en fait ont déjà contribué et contribueront encore davantage, dans une proportion considérable, à donner aux Canadiens-français l'influence et le poids qui leur ont été refusés jusqu'à aujourd'hui dans les destinées commerciales du pays. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'état des choses pour comprendre que la position forte des Canadiens-anglais est dans leur supériorité en affaires commerciales et industrielles. Ils ont peut-être aussi plus d'aptitude que nous, mais tout cela vient de l'éducation pratique et positive qu'ils reçoivent. Ils n'ont pas la prétention d'avoir plus d'intelligence que les Canadiens-français, mais ils savent qu'en affaires ils sont plus pratiques que nous et de là la conviction de leur supériorité.

Voilà comment je considère que votre journal, qui est destiné à leur enlever la palme dans la connaissance pratique des affaires et à leur prouver que les Canadiens-français ont autant d'aptitude qu'eux, les obligera à compter avec nous dans les destinées commerciales du pays. Et certes, c'est un grand service que vous rendez là à vos compatriotes.

Artez, etc., A. G.

PRODUCTION DE LA LAINE DANS LE MONDE ENTIER.

Nous empruntons au *Journal des Economistes*, de Paris, le tableau suivant qui donne l'importance de la production de la laine dans tous les pays du monde pendant l'année 1871 (estimation en livres de 454 grammes).

Angleterre.....	159,969,000
Australie.....	152,500,000
Van Diemen's Land.....	6,136,000
Nouvelle-Zélande.....	28,875,000
Cap de Bonne-Espérance.....	38,000,000
La Plata.....	138,000,000
Indes Orientales.....	18,797,000
Russie.....	90,760,000
Suède.....	6,092,000
Norvège.....	6,395,000
Grèce.....	7,618,000
Danemark.....	7,031,000
Allemagne.....	52,080,000
Hollande.....	6,136,000
Belgique.....	3,500,000
France.....	91,108,000
Espagne.....	74,433,000
Italie.....	24,840,000
Autriche.....	31,075,000
Suisse.....	1,836,000
Etats-Unis.....	177,000,000
Total.....	1,121,419,000

En supputant la production générale du coton

à 6 millions de balles, et le poids moyen de la balle à 490 livres, on obtiendrait 2,960,000,000 de livres de coton contre 1,121,519,000 livres de laine.

CULTURE DU COTON EN CALIFORNIE.

Quel que puisse être le résultat de la culture du coton récemment tentée sur les côtes du Pacifique, on commence les expériences sur une échelle qui indique que les expérimentateurs sont prêts à tout entreprendre pour réussir. Nous apprenons, d'après le *Bulletin de San Francisco*, que la "Cotton Growers and Manufacturers' Association," composée de Californiens et d'Anglais, ont choisi la vallée de Kern River, comme siège de leurs opérations. et ont acheté 10,000 acres de terres, sur lesquelles ils vont entreprendre la culture du coton. On plantera un millier d'acres au printemps; le reste sera planté petit à petit, de la manière la plus productive et la plus économique. Mais la culture du coton n'est pas le seul objet de l'association. Indépendamment des 10,000 acres de terre dont nous avons parlé vu haut la compagnie a acquis pour \$200,000 le village de Bakersfield, environ 16 habitations, un grand magasin, la chute d'eau et les privilèges de la Kern Island Irrigating Canal Company, un moulin à farine. La compagnie divisera ses terres par lots et les vendra à bas prix aux colons, avec un crédit de cinq ans. Ces terres sont arrosées par un canal d'irrigation, dont 4 milles et demi sont terminés, et dont il reste 9 milles à construire. Ce canal fournira l'eau aux colons qui en auront besoin, pour la production de deux récoltes par an,—la première de blé, et la seconde d'avoine;—de plus, sa force sera utilisée pour l'établissement de moulins à coton et à laine. Bref, l'association paraît ajouter, comme encouragement à la culture du coton, le développement des industries courantes, et si l'entreprise réussissait, on pourrait considérer comme assurée la prospérité de la partie de l'Etat confié au travail de ces pionniers.

Les encouragements apportés à la culture du coton sont, dit-on, considérables. Il y a quatre ans, 120 acres de terres furent plantés de coton dans la Kern Valley, et si le succès n'a pas été complet, l'entreprise a du moins prouvé que cette plante pouvait être cultivée avec fruit. On plante les deux variétés du Tennessee et du Mexique. L'ensemencement aurait dû être fait vers le 1er avril, mais les graines mexicaines éprouvèrent un retard dans leur envoi, et les semences ne furent faites qu'au mois de mai. Le coton mexicain, qui exige une longue saison, ne mûrit pas entièrement, mais le Tennessee rendit une balle par acre, et le bénéfice de la récolte couvrit toutes les dépenses.

On suivra avec intérêt les résultats de l'essai de la culture du coton sur une large échelle, et si cette première opération répondait aux espérances des planteurs, il est probable que cette culture s'étendrait en Californie sur toutes les terres capables de reproduire cette plante.

LA MARINE MARCHANDE DES ETATS-UNIS.

Dans un meeting de la Chambre de commerce de New York, M. James a donné lecture du rapport du comité sur la condition du commerce maritime des Etats-Unis. Pour relever ce commerce, le rapport propose:

"1o. Que les propriétaires de navires de fer ou de bois, à vapeur ou à voiles, engagés dans le commerce avec l'étranger ou avec les ports du Pacifique, soient autorisés à acheter e